

## Avant-propos

Ce livre présente aux lecteurs français un moment de l'histoire sociale de leur pays. Il poursuit une recherche publiée en Italie, traitant des rapports internationaux au sein du monde du travail, c'est-à-dire du sentiment que la majorité des travailleurs manifeste, au delà de la conjoncture politique, vis-à-vis de l'« internationalisme » : ils hésitent entre xénophobie et fraternité<sup>1</sup>. En ce domaine, la méthode suivie par Georges Haupt m'a constamment servi de guide.

Cette recherche repose sur plusieurs constats et réflexions. Tout d'abord, les travailleurs, se rencontrent et s'organisent à travers des tensions individuelles et des intérêts communs sur leur lieu de travail, dans les rapports de production quotidiens et sur le marché du travail. Ce dernier est un espace où apparaissent et surtout s'organisent des conflits d'intérêts : ces comportements nous apprennent beaucoup sur les mentalités des travailleurs dans une période donnée. Entre également en jeu la

---

1. *L'Internazionale degli operai. Le relazioni internazionali dei lavoratori in Europa fra la caduta della Comune e gli anni '30*, Milan, Franco Angeli, 2014. Je renvoie aussi à un essai très intéressant et très utile de Gilles Candar – qui pourrait être développé dans une monographie – pour chercher des repères à ce sujet si complexe : « Jaurès, les socialistes et l'immigration (1880-1914) » ; ce texte est suivi de la « Résolution relative à l'émigration et à l'immigration ouvrières », votée au congrès de l'Internationale socialiste à Stuttgart (1907), *Cahiers Jean Jaurès*, n° 225, 2017, p. 109-131.

forte croissance de la syndicalisation des salariés au lendemain de la Première Guerre mondiale ainsi que l'affiliation de plus en plus importante des syndicats aux confédérations. Si l'on assiste ensuite à une baisse de la syndicalisation, la grande majorité des grèves n'en est pas moins organisée par des ouvriers syndiqués. Elles sont un facteur important de syndicalisation, notamment dans la région parisienne<sup>2</sup>.

Le marché du travail semble être une sorte de lieu abstrait pour beaucoup de ceux qui l'ont observé, de façon d'ailleurs fort différente. Au XIX<sup>e</sup> siècle, préfets, notables et démographes, préoccupés par la dégénérescence physique du monde ouvrier, étudient le marché du travail naissant, tout en le croisant avec celui exercé dans les prisons et les couvents. Ils cherchent un équilibre, difficile à trouver, entre la réforme sociale et le respect des lois du marché. Des journalistes font connaître les *desiderata* de nombreux ouvriers qui, des luddistes aux utopistes de l'*Organisation du travail* ou aux coopérateurs, s'opposent à la notion de marché du travail. Ainsi en 1839, une brochure éponyme de Louis Blanc témoigne de préoccupations qui seront au cœur des mouvements sociaux en 1848<sup>3</sup>.

Ces questions sont reprises par les socialistes ainsi que par les réformateurs des associations nationales et internationales pour la protection légale des travailleurs et contre le chômage. Au XX<sup>e</sup> siècle, ces réformateurs se trouvent d'abord au Bureau international du travail (BIT); ils sont davantage conscients que leurs prédécesseurs des changements survenus et imposés par l'histoire. En 1929, une enquête menée sur les « hauts salaires » aux États-Unis – ses premiers résultats seront connus l'année suivante quand la crise aura commencé – modifie profondément la donne. Par ailleurs, nous le voyons aujourd'hui,

---

2. Jean-Louis Robert, *La scission syndicale de 1921. Essai de reconnaissance des formes*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1980.

3. La bibliographie sur ces questions est immense. Je me permets de renvoyer à mon livre, *L'invenzione della classe operaia. Conflitti di lavoro, organizzazione del lavoro e della società in Francia intorno al 1848*, Milan, Franco Angeli, 2002.

des institutions concurrentes s'attaquent à un problème identique : au-delà des ruptures des années 1920, comment « apprivoiser » le capitalisme et le marché du travail ?

Pour les travailleurs qui s'adressent à ces institutions, qui en dépendent et qui parfois s'y opposent, le marché du travail est un lieu de divisions qui, pour être surmontées, nécessitent le recours à des médiations complexes. Ces divisions reposent sur le métier, la qualification professionnelle, la scolarisation, la possibilité de se syndiquer, la génération, l'origine nationale, l'accès, variable, à la citoyenneté. Ces facteurs s'opposent aux mots d'ordre qui inspirent les travailleurs organisés et qui défendent la fraternité ainsi que la reconnaissance d'une condition commune à l'ensemble des salariés. Ces tensions peuvent être ainsi résumées : le marché du travail et l'organisation sur les lieux du travail entraînent une opposition constante et incessante entre la xénophobie et la fraternité proclamée par l'internationalisme. Dans cet espace, on observe des pratiques différentes, parfois contradictoires : toutes sont orientées vers la mise en place d'une maîtrise du marché du travail, destinée à se soustraire à ces « lois d'airain ».

J'étudierai le cas français auquel s'applique particulièrement la formule que je viens d'employer : « entre xénophobie et fraternité ». Je dois d'abord évoquer les travaux pionniers de Nancy Green<sup>4</sup> qui a souligné ces caractéristiques avec une grande finesse. Par ailleurs, et bien qu'ils aient un caractère plus militant qu'universitaire, les travaux de Nathan Weinstock<sup>5</sup> sur le Bund – l'Union générale des travailleurs juifs de Lituanie, de Pologne et de Russie, affiliée à la Deuxième Internationale – doivent également être cités. Leurs titres sont très évocateurs. *Le Pain de misère* fait allusion à la *matsà*, le pain non levé consommé pendant la période de la « Pâque juive », donc au

---

4. Nancy Green, *Les travailleurs immigrés juifs à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1985, p. 45.

5. Nathan Weinstock, *Le pain de misère*, Paris, La Découverte, 3 volumes, 1984-1986 ; Claudie Weill, *Les cosmopolites. Socialisme et judéité en Russie (1897-1917)*, Paris, Syllepse, 2004.

croisement de l'exil et de la promesse de la libération. De même, le salaire « de misère » du prolétariat juif était la condition de sa libération sociale et culturelle, née de la confrontation tragique avec l'exploitation ainsi que de l'antisémitisme « d'en haut » et malheureusement aussi « d'en bas ». Dans les migrations ouvrières en France, l'arrivée de dizaines de milliers d'ouvriers étrangers, et parmi eux des ouvriers juifs, changeait en effet en profondeur la composition sociale du monde du travail et du monde juif français. Leur présence fera l'objet d'une attention particulière.

Pour des raisons économiques et démographiques, la France est au centre de mouvements migratoires considérables et de longue durée. Ils diffèrent des arrivées immenses et concentrées survenues aux États-Unis sur la base de migrations nombreuses et régulières. Ils rencontrent des populations « autochtones » très nombreuses également, avec leurs traditions politiques. Les discussions sur l'identité nationale ont croisé l'histoire de la République et de ses mythes. Par ailleurs, des considérations démographiques ont préoccupé les classes dirigeantes françaises sur la longue durée. Ces préoccupations reposaient sur des bases idéologiques différentes et sur le constat d'une situation démographique critique. Dans les années 1910, les débats parlementaires sur le service militaire porté à trois ans – la « loi des trois ans » – provoquèrent de nombreuses oppositions chez les socialistes et les catholiques. Cette loi résultait de la crainte du gouvernement de ne pas disposer de contingents disponibles équivalents à ceux de l'Empire allemand ; et cela, même si cette loi était très impopulaire chez les travailleurs des villes et des campagnes<sup>6</sup>. Le nationalisme devait faire, depuis la défaite de 1870, de cette natalité relativement<sup>7</sup> modeste un des indicateurs de la décadence, à travers un discours obsessionnel. Les

---

6. Elisa Marcobelli *La France de 1914 était-elle antimilitariste ? Les socialistes et la loi de trois ans*, Paris, Fondation Jean Jaurès, 2013.

7. 920 000 naissances en 1901. Étienne van de Walle, « La fécondité française au XIX<sup>e</sup> siècle », *Communications*, n° 44, 1986, p. 35-45.

catholiques dénonçaient les effets des pratiques contraceptives auxquelles avaient recours, selon les témoignages des prêtres, les chefs de famille des petites propriétés paysannes pour contrer les effets d'un morcellement excessif des terres. Les catholiques fustigeaient les « funestes secrets » vilipendés par les prêtres et qui avaient atteint les campagnes, y compris les moins sécularisées. Partisan de la liberté, Frédéric Le Play avait défendu la possibilité de faire un testament pour un seul héritier, que la Grande Révolution avait remplacée par le partage prévu par la loi du 17 nivôse an II. La liberté des pères de famille faisait en sorte, selon Le Play, qu'une fratrie relativement nombreuse ne devait pas empêcher une transmission rationnelle de la propriété. On constate cette rationalisation des comportements démographiques au XIX<sup>e</sup> siècle, surtout dans sa seconde moitié : elle coïncide avec les milliers d'absences, dans la population masculine en âge de travailler et de procréer, résultant des guerres napoléoniennes, puis davantage encore de la Grande Guerre. Le taux de croissance de la population française varie de 5,6 % entre 1821 et 1841 à 3,4 % dans les vingt années suivantes ; puis il se réduit à 2,7 % pour atteindre 1,8 % au tournant du siècle<sup>8</sup>. Le taux de croissance industrielle a été assez rapide, non sans de forts déséquilibres et des différences régionales considérables. On sait que le choix d'émigrer varie selon les périodes historiques, les groupes sociaux et les origines nationales. Mais les gouvernements français, confrontés à la nécessité d'augmenter la population productive, vont y répondre par une certaine ouverture jusqu'à la Grande Guerre, puis dans les années 1920 par une promotion active de l'immigration<sup>9</sup> ; et cela, jusqu'à la coupure, dans la décennie 1930, de la grande crise. C'est pour

---

8. Émile Levasseur, *Questions ouvrières et industrielles en France sous la Troisième République*, Paris, Arthur Rousseau, 1907, p. 280-292 ; cf. aussi Nancy Green, *Les travailleurs...*, *op. cit.*, p. 45.

9. Maria Grazia Meriggi, « L'esperienza delle migrazioni operaie nella Francia delle crisi. Verso il Fronte popolare », *Il Ponte*, n° 5-6, 2012, et *L'internazionale degli operai...*, *op. cit.*, chapitre 6.

quoi, le marché et le monde du travail français comportent bien davantage d'immigrés que le reste de l'Europe.

En 1919, Joseph Lugand<sup>10</sup> estime le déficit de la main-d'œuvre à 2 200 000 personnes, chiffre obtenu par l'addition des 1 700 000 morts de la guerre et des 500 000 mutilés invalides ou diminués dans leur capacité de travail<sup>11</sup>. Il prévoit, à contre-cœur, que la majorité des 400 000 femmes admises au travail industriel pendant la guerre y resteront ensuite, même s'il les juge plus utiles « au foyer ». Mais surtout cet observateur nie vigoureusement la possibilité que la rationalisation de l'organisation du travail et la formation qualifiée de la main-d'œuvre puissent surmonter – non sans effets perturbateurs – le rapport entre la démographie et le développement économique.

L'immigration est aussi très importante au Royaume-Uni. C'est le premier pays à exercer sur les territoires asiatiques un contrôle colonial rigoureux, imposé par une immigration précoce d'origine coloniale. Le développement industriel de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup> a drainé la population des campagnes pauvres de l'Écosse et de l'Irlande ; mais cette population s'est dirigée, toujours au XVIII<sup>e</sup> siècle, vers les colonies américaines. L'exode d'une force de travail d'origine coloniale, d'Extrême-Orient vers les ports anglais et les entrepôts du grand Londres puis des États-Unis, a influencé Samuel Gompers sur la question des migrations. Au tournant du siècle, au Royaume-Uni, les problèmes de l'immigration, toujours liés à ceux du contrôle du marché du travail, se mêlent au prétendu problème du « degré d'assimilation possible » des travailleurs indiens et chinois.

---

10. Joseph Lugand, *L'immigration des ouvriers étrangers en France et les enseignements de la guerre*, Thèse de doctorat ès sciences politiques, Faculté de droit de l'Université de Paris, 1919, p. 55 sq.

11. Le chiffre est de 400 000 morts pour la France. Joseph Lugand a évidemment considéré parmi les « morts » les 300 000 soldats disparus.

12. Cf. Paul Mantoux, *La révolution industrielle au XVIII<sup>e</sup> siècle. Essai sur les commencements de la grande industrie moderne en Angleterre*, Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1906 (rééd. Paris, Génin, 1959).

L'émigration vers la France commence à s'enrichir et à se complexifier avec des arrivées non européennes, surtout à partir des années 1920. Ces arrivées sont rendues plus difficiles en raison du statut des départements algériens : les Algériens sont donc des immigrants formellement français ! Jusqu'aux années 1920, l'émigration vers la France est principalement européenne. Elle provient de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Italie et, surtout, à la Belle Époque, de l'Europe orientale et des territoires russo-polonais. Nous verrons tout cela avec la Main-d'œuvre étrangère (MOE), devenue ensuite Main-d'œuvre immigrée (MOI), organisée à partir des années 1920 par la CGTU avec une intelligence stratégique remarquable, adaptée aux caractères spécifiques de cette émigration. Bientôt vont se joindre à cette dernière des travailleurs dont le statut est difficile à définir : font-ils partie d'une migration économique ou politique ? Ils proviennent de pays tombés sous la coupe de régimes autoritaires ou de dictatures. C'est le cas des ouvriers agricoles italiens, des Italiens antifascistes, des travailleurs et des étudiants juifs polonais, roumains, hongrois, des milliers de réfugiés allemands anti-nazis et enfin des républicains espagnols rescapés de la guerre civile.

J'étudierai les pratiques des mondes du travail dans la région parisienne et dans le Nord de la France. Je mesurerai les effets de la crise et de la xénophobie ainsi que des « anti-corps » produits par la CGT et la CGTU sur les lieux de travail à travers leurs stratégies respectives.

Un dernier élément explique l'importance du travail mené en direction des immigrés par les syndicalistes. Sous la III<sup>e</sup> République, les formes institutionnelles de la vie syndicale sont réservées aux travailleurs français : il faut attendre 1972 pour voir les étrangers et les jeunes âgés de 16 ans devenir éligibles à la fonction de délégué du personnel<sup>13</sup>. Il y a là un

---

13. Jean-Pierre Le Crom, *L'introuvable démocratie salariale. Le droit de représentation du personnel dans l'entreprise (1890-2002)*, Paris, Syllepse, 2003.

héritage de la loi Waldeck-Rousseau qui excluait de la représentation syndicale les immigrés ; or leur importance ne cessera d'augmenter pour devenir essentielle dans la vie économique et sociale française.

Le moment où convergent tous ces mouvements est le Front populaire, qui représente la somme des luttes qui l'ont préparé. Au cours des années 1930 – après, notamment, la création de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA) en 1928-1929 –, xénophobie et antisémitisme émergent dans la société française. J'en suivrai les manifestations, d'abord rampantes, puis de plus en plus violentes. Elles sont toujours considérées par les agents « de l'ordre » comme des réactions marginales jusqu'à la tragédie de 1940. J'observerai donc ces manifestations en essayant d'appréhender leurs rapports avec les mondes du travail.

Enfin, mon attention se portera aussi sur l'antisémitisme, cette forme de racisme si spécifique qu'elle devient le laboratoire de tous les préjugés et de tous leurs usages. J'analyserai plus particulièrement ces vicissitudes dans le dernier chapitre de ce livre. L'antisémitisme projette sur les Juifs « en chair et en os », dans toute la richesse des manifestations et des appartenances sociales et économiques possibles, les obsessions et les angoisses qui ont trouvé dans le complot universel des *Protocoles des Sages de Sion* leur élaboration la plus complète ; elle n'en est pas moins délirante. Je me demanderai donc comment cette image peut être brisée, dans des moments de rencontres sur les lieux de travail, par la force des réalités sociales.